



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

quatre vingt quatorze

L'an mil neuf cent ~~soixante~~, le 26 FEVRIER à 20H30
le Conseil municipal de la Commune de Brennilis
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de Mr Olivier HERRY Maire.

OBJET :

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil municipal : 21.02.94

Projet nouvelle école

PRÉSENTS : MM. Tous les conseillers municipaux à l'exception
de :

ABSENTS : MM. M. REEB, Y. CORRE, Y. DERRIEN, M. LE BORGNE

M. Jean MIOSSEC

a été élu secrétaire.

La commune de Brennilis dispose d'une école construite au début du siècle, située en plein centre bourg, à proximité de la place centrale. Cette école, conçue suivant les schémas classiques de l'époque, et pour un effectif scolaire sans doute plus important ne présente plus tous les moyens que l'on peut attendre d'un tel équipement, un siècle plus tard.

En conséquence, le Maire présente au Conseil Municipal deux études préliminaires, effectuées par la DDE de Landivisiau (subdivision des constructions publiques Nord et Centre).

L'une consiste à moderniser les bâtiments existants,

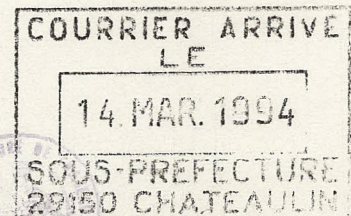
L'autre étant de construire un nouveau groupe scolaire dans une partie du champ de l'école et de transformer l'ancienne école en logements locatifs.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à effectuer l'étude du projet de la nouvelle école.

Fait à BRENNILIS les jour, mois et, an que dessus.

Le Maire,

O. HERRY



* Cette délibération annule et remplace la délibération du 23 octobre 1993